| Genre du véhicule | | Marque de fabrique | Туре | Fiche d'homologation No. |
|--|--|--|---|---|
| Remorque de trav (véhicule spécia | | EDILGRU | N.H. 1000 - 30 | сн 9240 12 |
| Constructeur Identification Ptaquette constructeur Numéro du châssis Importateur principal Véhicule homologué | sur la plaquette du cons devant le No. du châssis à droite, au co à droite, en ha | entre latéralement sur le | ous du coffre des command | S |
| Chassis Nombre d'essieux Frein de service Frein d'arrêt | l valve de des | Nombrederoues 4 , 2-conduites, indirect, serrage rapide dans la co | | Direction par pivot |
| Carrosserie Dimensions (**) Longueur Largeur Hauteur Ponte à faux : av | grue Intérieur | extérieur 15450 2500 3990 av 2510 | Moteur de travail Marque Bruit Silencieux Mesure des gaz Déparasitage | Typeat/min |
| Empattement Voies av Distance anneau axe Distance pivot Polds Poids à vide Charge utile Poids total Poids garants Pheus Phy/bar Charge pourVmax | 2510 avant 8500 | ar 6340 ar 2050 ar 9110 axe ar amière total 20100 a lest 1 pièce de 4800 kg 13000 44.5/16.5-18 28 / 8,0 11600 30 | Equipment Feux rouges Feux stop Clignoteurs av lat. ar Feux de gabant av lat. ar ar vers l'av Eclairage plaque Cale | R (E) S1 (E) 2a (E) I (E) I (E) III (E) CH 1 0503 01 1/CH 1 0507 01 sur panneau de signalisation A/R (E) 400x300x230 mm |
| Vitesse maximale selon constructeur Vitesse maximale selon tenue route 30 30 | | | | |

Genre du véhicule

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque de travail (véhicule spécial) Poids à vide

E D I L G R U M.H. 1000 - 30 Charge uble

FH-NoCH 9240 12 Poids total

Carrossene

grue

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Vánicule spécial : poids total, poids essieu arrière, porte à faux arrière, longueur totale, distance anneau essieu AR.
- **) <u>Dimensions</u> : les conditions de braquage seront contrôlées à l'immatriculation.
- +) Variante pneus : AR = 46-16/15.50-20, 28 PR, charge par essieu 11600 kg à 8,0 bar, v/max. 30 km/h
 44 16, 24 R, " 11600 " 8.0 " " 30 "

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 Vitesse max. 30 km/h. Le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire.
- 125 Autorisation spéciale obligatoire (inscription code 9 + 15)
- 137 Signalisation jaune/noire: panneau AV + AR sur les supports des feux. Panneau à l'extrémité evec feu de gabarit rouge.

 Dispositif de signalisation; panneaux latéraux arrière avec catadioptres.
- 139 Enlever: les plaques de béquilles AR.
- 140 Les béquilles doivent être rentrées et assurées solidement avant la course.
- 141 Assurer: la partie supérieure (tourelle) en position de marche, toutes les parties mobiles de la grue,
- 160 Montage: les feux prescrits et les clignoteurs.
- 223 Le poids de l'ensemble
- 231 Véhicule tracteur obligatoire, au choix...... (lorsque les conditions de braquage posent des problèmes = code 220).

